

La ponction sur les salaires des enseignants grévistes est «irrévocable»

Benghebrit risque-t-elle une nouvelle crise dans son secteur ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4425 - Mercredi 14 mars 2018 - Prix : 10 DA

Université

Plus de 50%
d'échec dans
toutes les filières

Page 3

S'orienter vers le produit national pour éviter les dangers

La contrefaçon, un fléau qui menace la santé publique

Page 2

Les Américains sont-ils en train de changer de guerre en Syrie ?

Par Mohamed Habili

Le ton des Américains monte à mesure que l'armée syrienne avance dans la Ghouta orientale, qui a éclaté en trois morceaux ne communiquant pas entre eux. En cela, bien sûr rien de nouveau, les Etats-Unis ayant contracté l'habitude de recourir à la menace chaque fois qu'une grande bataille est en train d'être remportée par le régime syrien avec l'appui de ses alliés. Il n'en est pas moins vrai que leur attitude d'aujourd'hui diffère sur un détail de ce qu'elle était dans le passé, lors par exemple de la bataille d'Alep, pourtant non moins importante par son enjeu que celle qui est en cours, sinon davantage. Jusque-là, les Américains avaient dit qu'ils interviendraient militairement contre le régime syrien si et seulement si il se rendait coupable d'une attaque chimique. Comme ils avaient considéré que c'était le cas à Khan Chikhoun, il y a de cela quelques mois, ils avaient lancé un chapelet de Tomahawk sur la base aérienne syrienne d'où étaient censés être partis les avions responsables de cette attaque. Les voilà qui font dépendre aujourd'hui leur intervention non plus d'une attaque chimique mais uniquement du non-respect du cessez-le-feu par l'armée syrienne de trente jours décrété, il y a moins d'un mois, par le Conseil de sécurité pour permettre aux secours de parvenir aux populations civiles dans la Ghouta orientale.

Suite en page 3

Tayeb Louh devant les notables de Adrar

«Le peuple immunisé contre toute tentative de déstabilisation»



Louh ne manquera pas de mettre en exergue les réformes initiées par le chef de l'Etat au profit de son secteur. «Des réformes en évolution avec les droits fondamentaux des citoyens»...

Lire page 2

Kaouane en marge de l'assemblée de l'Union africaine de radiodiffusion

Les téléspectateurs africains ont le droit de suivre «sans chantage» les compétitions sportives

Page 4

Oran

Ouverture du Festival international du conte

Page 13

Tayeb Louh devant les notables de Adrar

«Le peuple immunisé contre toute tentative de déstabilisation»

■ Louh ne manquera pas de mettre en exergue les réformes initiées par le chef de l'Etat au profit de son secteur. " Des réformes en évolution avec les droits fondamentaux des citoyens "...

De notre envoyée spéciale à Adrar Lynda Naili

Porteur d'un message de reconnaissance du chef de l'Etat destiné aux notables et aux citoyens de la wilaya d'Adrar pour leur soutien à la politique de la réconciliation nationale, Tayeb Louh, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a fortement insisté sur la préservation de la sécurité, de la stabilité nationale et de la cohésion sociale, fruit d'« un long djihad du président Bouteflika ». A ce titre, reçu au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya à la « Maison d'accueil des hadjis », au chef lieu de la wilaya d'Adrar, et face aux notables venus notamment d'Aoulef, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar et Reggane, le ministre de la Justice, évoquant le rôle catalyseur de la réconciliation nationale après une décennie de larmes, de déchirures au sein de la société algérienne, affirmera qu'« aujourd'hui l'Algérie, n'en déplaie à certains, jouit pleinement de la sécurité, stabilité grâce à la sagesse du Président et à la politique de réconciliation nationale portée dans le programme présidentiel. Une poli-



tique de paix dont le Président a fait une priorité nationale en raison du contexte régional et international, une politique que vous notables et citoyens d'Adrar

étaient les premiers à soutenir », soulignera-t-il. Une politique, ajoutera-t-il, qui a permis également la réalisation de nombreux projets en termes d'infrastructures

de base comme soubassement au développement économique du pays. En outre, le ministre ne manquera pas de mettre en exergue les réformes

initiales par le chef de l'Etat au profit de son secteur. « Des réformes en évolution avec les droits fondamentaux des citoyens ». Rien que sur ces volets, qui ne sont pas des moindres, soulignera Louh, « le Président a tenu sa promesse d'éteindre les flammes de la fitna ». Aux tenants de cette fitna et de la division, le ministre de la Justice, rétorquera que « Le peuple est immunisé contre toute tentative de déstabilisation », ajoutant qu'en éteignant cette fitna, « C'est un djihad de la part du Président de la République pour le recouvrement de la stabilité et de la cohésion sociale ». Une stabilité que le Président Bouteflika, sauvant l'Algérie pour la deuxième fois, a su préserver en 2011 lorsque les pays de la région sont tombés dans l'insécurité et le chaos dont nous connaissons tous aujourd'hui les conséquences. Ce sont des réalisations historiques que certains veulent occulter, oubliant que le peuple algérien n'est absolument pas disposé à renouer avec ce tragique épisode de l'histoire moderne de l'Algérie.

L N

S'orienter vers le produit national pour éviter les dangers

La contrefaçon, un fléau qui menace la santé publique

L'Algérie, tout comme les autres pays du monde, fait face à une contrefaçon qui ne cesse de prendre de l'ampleur d'année en année. Avec ses nombreuses frontières terrestres difficiles à surveiller et une façade maritime de 1 200 kilomètres, notre pays est une cible idéale pour les réseaux mafieux internationaux.

Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi-majorité des produits en sont touchés. Aucun produit manufacturé n'y échappe aujourd'hui, aucun secteur économique n'est épargné et la lutte peine à porter ses fruits. Les réseaux se modernisent et déjouent même les pièges des hautes autorités du monde. Pouvoirs publics, organisations internationales, associations ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Le phénomène n'épargne aucun produit et menace de plus en plus la santé des citoyens. A cet effet, des associations de protection du consommateur ont appelé à Alger, à la nécessité de s'orienter vers les produits nationaux répondant aux exigences de qualité dans le but d'éviter les produits contrefaits d'origine incon-

nue, notamment les produits électroménagers, les chauffe-bains et chauffages, souvent à l'origine d'accidents mortels. Le citoyen algérien est appelé aujourd'hui à acquérir des produits algériens pour éviter les produits contrefaits d'origine inconnue, souvent à l'origine d'accidents domestiques mortels, à condition que le produit local réponde aux normes de qualité nécessaires, ont indiqué les représentants des associations de protection du consommateur en marge du lancement de la « semaine de la qualité » par la direction du commerce à travers l'ensemble du territoire national pour la période allant du 12 au 18 mars. S'exprimant à cette occasion, le président de l'Association algérienne de protection du consommateur, Aissaoui Mohamed, a souligné la nécessité pour le citoyen algérien, de s'orienter vers le produit local à condition que celui-ci « réponde aux normes de qualité exigées et qu'il soit à la portée des Algériens ». Il a indiqué que la participation de son association à la « semaine de la qualité » visait à sensibiliser davantage les citoyens à la nécessité de choisir des produits sûrs, mettant l'accent sur l'importance de créer un laboratoire qui renforcera les mécanismes de contrôle sur les produits électroménagers ven-



du dans le marché national, particulièrement les chauffages et les chauffe-bains, souvent à l'origine d'accidents faisant des dizaines de morts en Algérie. Le président de l'Association nationale des plombiers algériens, Lagraa Abdellah, est revenu, pour sa part, sur les mesures qui doivent être suivies par le citoyen avant l'acquisition et l'installation d'appareils de chauffage, soulignant la nécessité de faire appel à des plombiers expérimentés qui peuvent aider le citoyen à choisir un produit de bonne qualité. Abondant dans le même

sens, M^{me} Djebaini Naziha, présidente du bureau d'Alger de l'Organisation nationale de protection et d'orientation du consommateur, a fait part de la réception, par son association, de nombreuses plaintes de citoyens victimes de produits contrefaits, d'où la nécessité de mener des enquêtes pour savoir comment ces produits sont arrivés sur le marché national en dépit de toutes les mesures de contrôle initiées par le ministère du Commerce. Le chargé de communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya

d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah, a évoqué les accidents dus aux fuites de gaz enregistrés en 2017 ayant fait 17 victimes dont 8 en août. De son côté, le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Karim Gueche, a affirmé que le Laboratoire national d'essais fera office, dès son entrée en service, de mécanisme de contrôle supplémentaire sur les différents produits en circulation sur le marché national et fournira davantage de protection au consommateur algérien. Rappelant que l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme d'activités du ministère en matière de promotion de la qualité, d'information et de sensibilisation aux dangers qui menacent les citoyens, le même responsable a annoncé le lancement, dans le cadre de cet événement, d'une campagne pour la réduction des taux de sucre et de sel dans les produits alimentaires. L'année dernière, la direction du commerce de la wilaya d'Alger a recensé 26 foyers d'intoxications alimentaires affectant 425 personnes. La majorité des cas a été enregistrée au niveau des restaurants universitaires, des bases de vie de certaines sociétés, des fêtes de mariage, des réceptions, des restaurants, des fast-foods et des pâtisseries.

Meriem Benchaouia

La ponction sur les salaires des enseignants grévistes est «irrévocable»

Benghebrit risque-t-elle une nouvelle crise dans son secteur ?

■ «La ponction sur les salaires des enseignants grévistes est une décision irrévocable, chaque enseignant gréviste doit assumer sa responsabilité», a affirmé la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, lors d'une conférence de presse animée au siège de l'APW de Blida, au terme de sa visite de travail dans la wilaya.

Par Thinhinene Khouchi

Au lendemain d'une réunion avec le Cnapeste qui a pris fin sans la signature du procès-verbal final, ni un accord sur certains points restés en suspens, Benghebrit a indiqué que «le ministère a insisté dès le début sur le caractère irrévocable de la décision de ponction sur les salaires des grévistes et chaque enseignant gréviste doit assumer sa responsabilité» car ce débrayage, a-t-elle ajouté, «a déstabilisé les élèves et obligé les parents à recourir aux cours particuliers». Les enseignants savent depuis 2014 que toute grève entraîne une ponction sur salaires, conformément aux lois en vigueur, a-t-elle soutenu. A propos de sa réunion avec le Cnapeste qui s'est tenue dimanche dernier, Benghebrit a rappelé les deux points abordés, à savoir la question des ponctions sur les salaires des grévistes et la promotion des enseignants. S'agissant du premier point relatif à la grève nationale entamée par les enseignants le 30 janvier, le ministère a procédé à la ponction de 20 jours, les salaires étant préparés le 20 janvier, pour ce qui est des 10 jours restants, le ministère a proposé leur ponction progressive à raison de trois jours chaque mois. Toutefois, le syndicat a refusé cette proposition et a demandé une annulation totale de la décision de ponction. La ministre a ajouté que le deuxième point, objet de divergence, concerne la promotion du grade d'enseignant à enseignant principal et du grade d'enseignant principal à enseignant formateur couvrant



une période de trois ans (de 2015 à 2017), période durant laquelle une autorisation exceptionnelle a été appliquée, en sus de la promotion qui concerne l'année 2018. La ministre de l'Éducation nationale a affirmé que son département avait appelé à un débat logique et réfléchi, basé sur des indicateurs éducatifs et pédagogiques et non sur des raisons sociales, et ce, à travers un examen des quotas, nombre d'enseignants, d'enseignants principaux et d'enseignants formateurs, d'autant, a-t-elle dit, que le débat était ouvert à tous les syndicats car la revendication était collective et commune. Affirmant que «le ministère a proposé une promotion d'office pour les trois années en 2018 en sus des promotions spécifiques à cette année», elle a précisé que la tutelle a fixé le mois de décembre 2018 comme

dernier délai alors que les syndicats ont refusé et proposé le mois d'août 2018. La proposition du syndicat est inacceptable car le ministère est tenu par un calendrier chargé (examens officiels et numérisation) nécessitant une conjugaison des efforts de l'ensemble de ses fonctionnaires au vu de l'importance des examens nationaux, de plus l'étude des quotas est compliquée et nécessite du temps, poursuit la ministre. Pour la ministre, cette attitude dévoile les intentions du syndicat avec lequel nous sommes en négociation qui tente, a-t-elle dit, d'«imposer son diktat».

Les candidats au Bac appelés à exprimer leur choix sur le site

Le site réservé à la consultation des candidats scolarisés et

candidats libres sur le choix de la période du déroulement de l'examen du baccalauréat 2018 a été lancé le 12 mars et cette opération devrait durer jusqu'à jeudi 15 mars. La consultation sur le site <http://bac.onec.dz> consiste à choisir entre deux propositions, soit le maintien de la date fixée précédemment du 3 au 7 juin 2018 ou le changement de la date du 19 au 24 juin 2018. Le candidat au baccalauréat concerné par la consultation doit mentionner la wilaya dont il est issu et le nom de l'utilisateur (l'établissement auprès duquel le dossier a été déposé) et son mot de passe, avant de valider le choix. «En cas d'oubli du nom de l'utilisateur ou de son mot de passe, le candidat doit le demander à l'établissement auprès duquel il a déposé son dossier», indiquent les responsables du site. T. K.

Université

Plus de 50% d'échec dans toutes les filières

L'échec massif dans presque toutes les filières à l'université est une question sociale lourde. Selon un responsable au ministère de l'Enseignement supérieur, il a été relevé un taux d'échec de 50 à 55% dans la filière de technologie et un taux également «élevé» dans les langues et même pour les sciences sociales et humaines, pour des raisons, précise-t-il, multiples.

Après la rentrée universitaire, la question qui taraude tous les nouveaux étudiants est celle du succès dans les filières qu'ils ont choisies. Or, il paraît que plus de la moitié des filières enregistre un taux d'échec élevé, voire alarmant.

Les étudiants provenant des séries technologiques, des langues et sciences sociales et humaines ne réussissent pas

souvent à la fac alors qu'ils obtiennent leur bac dès la première fois. Quelles sont les raisons de cette hécatombe ? Le département de Hadjar n'a pas de données sur les causes d'un échec probant à l'université dans presque toutes les filières.

Et ce n'est que dernièrement qu'il s'est penché sur les causes de l'échec massif à l'université. Invité de la rédaction, hier, le directeur général des enseignements et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghouali, a déclaré que le secteur est en train d'examiner les raisons de ces échecs. «Nous sommes en train d'examiner les raisons de ces échecs et tenter d'en trouver des solutions», a-t-il souligné, estimant que le fléau

de la déperdition coûte énormément à l'Etat. Interrogé, par ailleurs, sur le taux d'échec universitaire, M. Ghouali a annoncé qu'une étude sur le sujet était en cours au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur, précisant que cette étude «sera achevée en juin prochain». Cependant, l'invité de la Chaîne 3 fera savoir qu'un projet de loi devant permettre l'institutionnalisation de la relation université-entreprise est en phase de finalisation. «Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a présenté une feuille de route au gouvernement relative à l'institutionnalisation de la relation université-entreprise, laquelle a été acceptée», a précisé M. Ghouali sur les ondes de la Radio algérienne, précisant que

ce projet mettra en relation de «manière pérenne et responsable» l'université et l'entreprise. «Il y a lieu d'affiner les choses et d'aller plus loin pour présenter des textes qui vont concerner le statut de l'université pour qu'elle puisse jouer son rôle, non seulement dans la production du savoir, mais aussi pour se mettre au diapason des changements socio-économiques du pays», a-t-il noté. Il a expliqué que les textes qui découleront de ce projet de loi permettront d'encadrer «l'activation des espaces intermédiaires» entre l'université et l'entreprise, tout en insistant sur la nécessité du «suivi des diplômés dans la recherche d'un travail». S'agissant de la prochaine rentrée universitaire, il a annoncé l'organisation les 11 et 12 avril prochain de portes ouvertes

LA QUESTION DU JOUR

Les Américains sont-ils en train de changer de guerre en Syrie ?

Suite de la page une

Acet effet on ne sait pas très bien comment ils comptent procéder : appeler le Conseil de sécurité à un deuxième vote sur le même cessez-le-feu qui n'a pas été respecté, dans l'idée que comme précédemment il sera approuvé par la Russie, ou s'ils vont se contenter de la première résolution mais cette fois-ci en exigeant que son application soit complète et immédiate. Auquel cas, ce serait à eux de fixer le moment à partir duquel ils passeraient à l'acte contre l'armée syrienne si les combats ne cessaient pas, ou si elle-même se refusait à stopper son offensive. L'autre possibilité est en fait peu probable : les Russes ne voteraient pas une résolution équivalant à un feu vert donné aux Etats-Unis pour intervenir contre les forces syriennes. Non plus donc comme par le passé juste pour la punir de quelque méfait déjà accompli, mais pour l'empêcher de prendre Douma, la principale ville de la Ghouta orientale. Ce cas est de nature à changer la donne en Syrie. Ce serait la première fois que les Etats-Unis bloqueraient une offensive de l'alliance dirigée par la Russie, eux qui jusque-là s'étaient contentés de gêner les mouvements de cette dernière, de les retarder, essentiellement d'ailleurs par des moyens détournés. Il y a une grande différence entre réagir après coup pour sanctionner un acte, et intervenir au beau milieu d'une bataille pour faire en sorte qu'elle n'achève pas de tourner à l'avantage du camp adverse. Le pacte de non-agression directe passé entre les Etats-Unis et la Russie dans le conflit syrien s'en trouverait fortement compromis. Depuis que les Kurdes ont repris Raqqà à Daech avec l'appui direct de l'armée américaine, on s'est dit que les Etats-Unis, qui jusque-là avaient surtout agi par procuration, se décidaient à s'emparer d'une partie de la Syrie en prévision de la victoire du régime syrien, tout à la fois pour peser sur les négociations qui s'ensuivraient et pour contenir l'influence iranienne. Donc, dès ce moment, on savait que de toute façon il arriverait un moment où la guerre par procuration cesserait d'être praticable. Il se peut bien que cela arrive plus tôt que prévu. Il suffirait en effet pour cela que les Etats-Unis interviennent dans la bataille en cours, moins pour imposer un cessez-le-feu que pour faire en sorte que l'armée syrienne et ses alliés n'en sortent pas vainqueurs.

M. H.

dédiées aux futurs bacheliers pour les informer sur les différentes spécialités et les conditions d'accès à chaque filière.

Louiza Ait Ramdane

Kaouane en marge de l'assemblée de l'Union africaine de radiodiffusion

Les téléspectateurs africains ont le droit de suivre «sans chantage» les compétitions sportives

■ Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a insisté mardi à Kigali, sur la nécessité d'une production de contenus de «qualité» et le droit des téléspectateurs africains à suivre «sans chantage» les compétitions sportives et ce, lors d'entretiens qu'il a eus avec des responsables africains en marge de la 11^e session de l'Assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR).

Par Salem K.

M. Kaouane s'est entretenu, à cette occasion, avec la ministre rwandaise des Affaires étrangères, M^{me} Louise Mushikiwabo, à laquelle il a souligné «l'excellence des relations qui existent entre l'Algérie et le Rwanda». Le ministre de la Communication a par ailleurs, eu un entretien avec son homologue ghanéen, avec lequel il a eu des «échanges sur les expériences des deux pays en matière de développement audiovisuel et dans le domaine du déploiement numérique».

M. Kaouane a exprimé, à cette

effet, «le vœu que l'expérience africaine en matière de déploiement technologique et technique soit impérativement accompagnée d'une production de contenus attractifs et de qualité, à la hauteur de la richesse historique et culturelle du continent africain». D'autre part, le ministre de la Communication a eu un échange de vues avec le directeur général de l'UAR, Grégoire N'Djaka, ayant porté notamment sur «la dynamique continentale en matière de généralisation de la Télévision numérique terrestre (TNT), qui a pour horizon contraignant, en même temps un challenge technologique, la date fixée à 2020, de l'arrêt de la diffusion analogique». A cet égard, M. Kaouane a invité l'UAR «en tant qu'acteur continentale fédérateur, à s'investir pleinement dans la promotion et la protection du droit de chaque citoyen



PH/D. R.

africain à suivre les compétitions sportives continentales sans avoir à subir le diktat et le chantage auquel est soumis le téléspectateur africain».

S. K./APS

À partir de lundi prochain à Alger
Plus de 100 participantes au Salon national de la micro-activité

PLUS de 100 promotrices bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, prendront du 19 au 23 mars, au Salon national de la micro-activité, organisé par l'agence nationale du micro-crédit (ANGEM) sous le thème «La femme rurale : acquis et défis», indique mardi le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme dans un communiqué. Cette manifestation s'inscrivant dans le cadre des services financiers garantis par l'ANGEM, au profit des bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, est destinée à «valoriser la contribution de la femme rurale dans le développement économique et dans le développement socio-économique», précise-t-on. Elle vise également à promouvoir les produits locaux, réalisés par les femmes rurales exposantes et montrer les expériences réussies des promotrices, financées dans le cadre du dispositif du micro-crédit. Des associations activant dans le domaine du développement social et l'insertion économique, notamment au profit des femmes et organismes et institutions partenaires dans la mise en œuvre de ce dispositif prendront également part à la manifestation. Plusieurs activités sont prévues en marge de cet événement, telles que la sensibilisation à la construction d'un réseau national de femmes rurales entrepreneuses et l'organisation d'ateliers types, d'études technico-économiques pour les femmes.

ADEL N.

Amélioration de l'alimentation en eau potable à Béjaïa

Deux importants projets inscrits

Le ministère des Ressources en eau vient d'inscrire au profit de la wilaya de Béjaïa un projet de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer pour régler définitivement le problème de la pénurie d'eau potable au niveau des localités de l'ouest de la wilaya de Béjaïa, a annoncé ces derniers jours la cellule de communication de la wilaya. Ce projet très ambitieux et très indispensable vise à améliorer l'alimentation en eau potable des foyers au niveau des communes de l'ouest et du nord de la wilaya de Béjaïa, notamment les municipalités de Béni K'sila, Taourirt-Ighir, Adekar, Toudja, etc. D'une capacité totale de 50 000 m³/jour, soit l'équivalent d'un barrage d'eau, «cette station est censée satisfaire le besoin en eau potable de la

région nord-ouest de la wilaya», a indiqué la même source. Un autre projet et non des moindres a été également annoncé. Il s'agit de la réalisation d'une station de traitement monobloc d'une capacité de 10 000 m³/j au niveau de la région de Saket. «Ce projet va permettre une distribution de l'eau quotidienne au niveau de toute la région», a indiqué la même source. Cependant, la même source n'a pas encore précisé le montant de ces opérations et les délais de réalisation. Des études techniques seront sûrement menées afin de déterminer le coût de ces projets qui vient à point nommer pour mettre fin au stress hydrique dans cette partie de la wilaya ou les populations ne cessent de revendiquer l'amélioration de l'alimentation en eau

potable. Il est utile de rappeler que lors de sa visite de travail et d'inspection effectuée il y a moins d'un mois dans la wilaya de Béjaïa, le ministre des Ressources en eau Hocine Necib avait annoncé que deux propositions étaient à l'étude pour assurer l'approvisionnement régulier des municipalités de la région ouest de la wilaya en eau potable, à savoir opter pour l'installation d'une station de dessalement d'eau de mer ou pour la réalisation d'un barrage à Béni K'sila. Et c'est la première option qui été adoptée. Le député indépendant Braham Bennadji a rappelé sur les réseaux sociaux avoir évoqué à l'APN le gel du projet de réalisation de la station de dessalement et du barrage de Béni K'sila et les deux stations de traitement d'eau d'Amizour et

El-Kseur, se félicitant de cette décision: «une bonne chose pour notre wilaya». Cependant il a revendiqué le dégel des projets de réalisation du barrage de Béni K'sila et les stations d'Amizour et El-Kseur. Le président de l'APW Mehenni Haddadou qui intervenait au Forum de la radio Soummam avait relevé que 147 projets sont gelés et appelé les élus de tous les bords politiques à unir leurs forces afin de faire avancer le développement de la wilaya. Il a également estimé que la fermeture des routes n'est pas une solution pour régler des problèmes. Selon lui, «les citoyens ont besoin parfois d'écoute seulement car ils sont conscients qu'on ne peut régler tous les problèmes à la fois».

Hocine Cherfa

Accompagnement des mutations socio-économiques

Le rôle des médias souligné

Les participants au cinquième congrès national de l'information et de la communication ouvert à Tébessa ont insisté sur le rôle positif et efficace des médias dans l'accompagnement des mutations socio-économiques en Algérie. Le rôle des médias en matière d'éducation sociale, et de formation de l'opinion publique a été débattu lundi par les participants à cette rencontre qui a été mise à profit pour développer les moyens à mettre en œuvre permettant aux médias de suivre et répercuter les grandes affaires sociales et économiques du pays. Une

soixantaine de chercheurs de 15 universités nationales dont celles d'El Oued, Constantine, Saïda, Jijel, Biskra et Adrar ont pris part à ce séminaire organisé à l'initiative du département de l'information et de la communication de l'université Larbi-Tebessi en collaboration avec le laboratoire des études humaines et littéraires. Dans une déclaration à l'APS, le président du séminaire, le docteur Haroun Moncer a indiqué que l'organisation de ce genre de manifestation scientifique et académique a pour but de promouvoir et d'orienter le rôle des médias dans l'accompagnement

des avancées constatées au sein du tissu social et économique de l'Algérie. «Il était important aujourd'hui et plus que jamais, de maîtriser l'information disponible à flot notamment sur les réseaux sociaux, pour contribuer efficacement au développement local et national», a-t-il dit. De leur côté, les chercheurs présents à ce séminaire ont évoqué dans leurs interventions le lien entre les médias et le développement de l'Algérie dans divers secteurs et domaines, en particulier le développement de la conscience sociale. L'utilisation des nouvelles technologies de l'informa-

tion et de la communication (TIC) notamment dans le domaine touristique à travers la promotion de la destination Algérie, a été souligné par le chercheur Samir Rahmani de l'université de Batna. L'importance de répercuter les programmes socio-économiques à travers les médias a été soulignée au cours des travaux de ce congrès, qui a été mis à profit pour insister sur la nécessité d'effectuer des recherches sur les mutations que connaît le récepteur (public), ses centres d'intérêts en matière d'information pour une meilleure approche.

Saci H.

Ould Kaddour à Illizi

Sonatrach a lancé plusieurs chantiers en une année

■ Le groupe pétro-gazier national, Sonatrach, a «énormément» évolué en une année, avec l'ouverture notamment de «plusieurs chantiers», a indiqué à Illizi son P-dg, Abdelmoumene Ould Kaddour.

Par Assia D.

«**C**es chantiers commencent, plus ou moins, à donner des résultats qui, je l'espère, continueront à être probants», a indiqué M. Ould Kaddour. Il a noté, pour répercussion, «la volonté» des partenaires étrangers de reprendre leur collaboration avec Sonatrach alors qu'auparavant «ils ne voulaient plus rester», notamment le Groupe Statoil qui a récemment exprimé sa volonté de relancer son partenariat avec la compagnie nationale. Le P-dg s'est ainsi exprimé en marge de sa visite de travail sur les champs gaziers de Tinhert et Ohanet à In Amenas (wilaya d'Illizi), où il a procédé au lancement des travaux de développement des champs gazier de Tinhert avec le raccordement de 50 puits producteurs à travers un réseau de collecte d'une longueur cumulée de 330 km. Ce projet de développement des champs gaziers de Tinhert et de traitement du gaz brut dans les installations existantes d'Ohanet, permettra d'augmenter la production de ces dernières de 10 millions de m³/jour à 15 millions m³/j à l'horizon 2020 puis à 20 millions m³/j en 2022. «Le développement de ce champ est extrêmement important puisque c'est depuis Tinhert que nous allons ramener le gaz nécessaire pour que l'usine atteigne le seuil de 20 millions de m³/jour», a précisé le premier responsable du groupe, ajoutant que l'utilisation des installations déjà existantes pour l'exploitation du gaz de ce



PH. D. R.

champ permet, en outre, à la compagnie d'«optimiser ses coûts». «Il y a un an, j'avais dit qu'il fallait apprendre à optimiser les coûts de fonctionnement et d'investissement de la compagnie et c'est là un exemple clair et typique de cette optimisation. Nous n'allons pas construire une nouvelle usine, mais un réseau de collecte pour relier les 50 puits déjà forés à l'usine», a-t-il fait remarquer. Pour rappel, ce projet a été accordé directement à des entreprises publiques nationales avec un coût total de 27 milliards de DA (environ 250 millions de dollars), sans passer par un appel d'offres, et ce, en vue de réaliser des installations 100% algériennes. Il s'agit des sociétés ENGTP, GCB, ENAC, Infratelle et Cosider canalisation,

a précisé le responsable, notant que si le groupe avait lancé un avis d'appel d'offres, des entreprises étrangères auraient pu décrocher le marché. «Nous allons mettre en place un bonus. L'entreprise qui termine le travail avant l'heure aura un complément, et ce, dans le but de motiver ces entreprises à être plus professionnelles et plus performantes», a ajouté le responsable. Par ailleurs, concernant la visite du P-dg de General Electric à Sonatrach dimanche, M. Ould Kaddour l'a qualifiée d'«extrêmement importante», estimant que «c'est une preuve de l'importance qu'accordent les partenaires étrangers à la coopération avec la compagnie». Concernant la teneur des décisions prises lors de cette entrevue, le même

responsable a évoqué plusieurs projets en cours, notamment celui de l'Unité de turbine de Blida «qui fonctionne très bien». A ce sujet, M. Ould Kaddour a fait part du souhait de Sonatrach d'exporter son savoir-faire dans ce domaine, mais elle rencontre des contraintes «bureaucratiques» entravant cet élan. «General Electric est une entreprise qui investit beaucoup en Algérie, et c'est important vu que cela démontre aux autres partenaires étrangers que nous sommes sérieux», a-t-il dit. Selon lui, collaborer avec des partenaires étrangers «s'avère nécessaire» en vue notamment de «sortir le pays de la crise économique, d'assurer le transfert technologique et de créer des emplois». **A. D./APS**

Croissance mondiale

L'OCDE prévoit un renforcement pour 2018 et 2019

L'économie mondiale continuera de se renforcer en 2018 et en 2019 et la croissance du PIB mondial devrait atteindre environ 4%, contre 3,7% en 2017, a indiqué, hier, l'Organisation de la coopération et du développement économiques (Ocde). Dans son rapport Interim Economic Outlook (Perspectives économiques intermédiaires), l'Ocde, dont le siège est basé à Paris, prévoit pour cette période des investissements «plus solides», un rebond du commerce mondial et une hausse de l'emploi qui devront contribuer à généraliser la reprise. «De nouvelles réductions d'impôts et des augmentations de dépenses aux Etats-Unis ainsi que des mesures de relance budgétaire supplémentaires en Allemagne sont des facteurs clés de la révision à la hausse des perspectives de croissance mondiale en 2018 et 2019», a expliqué cette organisation inter-

nationale d'études économiques qui publie régulièrement des analyses, prévisions et recommandations de politique économique, estimant que l'inflation reste faible mais «devrait augmenter légèrement». Pour elle, le renforcement de la croissance du PIB s'accompagne d'une «forte» création d'emplois, mais elle déplore que la reprise de l'emploi reste «inégalement». «Les taux d'emploi des travailleurs âgés (55 ans et plus) ont fortement augmenté au cours des dernières années, mais les taux d'emploi des jeunes et des primo-arrivants ne sont encore qu'à des niveaux d'avant la crise dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis», a-t-elle précisé. Sur le plan financier, l'Ocde a estimé qu'une prise de risque «toujours élevée» et des niveaux d'endettement «élevés» dans de nombreux pays présentent des

«vulnérabilités financières», soulignant que la normalisation de la politique monétaire pourrait également entraîner une «plus grande volatilité» des taux de change et des flux de capitaux, en particulier dans les pays émergents. «Les perspectives de croissance à moyen terme restent beaucoup plus faibles qu'avant la crise financière, reflétant des tendances démographiques moins favorables et une décennie d'investissements et de productivité médiocres», a-t-elle relevé, affirmant que les politiques économiques «sont confrontées à plusieurs défis». Elle recommande dans ce sens la nécessité d'une normalisation «progressive» de la politique monétaire, à des degrés divers, dans les principales économies du monde qui doivent mener, selon elle, une communication «claire et continue» sur la voie de la normalisation pour «minimiser le risque de perturbation des marchés finan-

ciers». Elle estime également qu'il faudra éviter des choix de politique budgétaire «trop cycliques» qui doivent, au contraire, être «clairement axés» sur des mesures qui renforcent les perspectives d'une croissance à moyen terme «durable et plus inclusive». Au niveau des réformes structurelles, l'Ocde recommande plus d'efforts afin de saisir l'opportunité d'une économie «plus forte» dans le but de «contribuer à une reprise plus robuste de la productivité, de l'investissement et du niveau de vie». Affirmant que la sauvegarde du système commercial international, fondé sur des règles, aidera à soutenir la croissance et l'emploi, elle appelle les gouvernements à éviter l'escalade et à s'appuyer sur des solutions mondiales pour «résoudre les surcapacités dans l'industrie sidérurgique mondiale».

Younès F.

Pétrole

Le Brent remonte à plus de 65 dollars à Londres

LES COURS du pétrole remontaient hier dans les échanges européens, après avoir flanché la veille, mais les analystes ne pensent guère à un rebond durable face à une offre toujours plus abondante. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mai, s'échangeait à 65,12 dollars, en hausse de 17 cents, sur

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, était en hausse de 20 cents à 61,56 dollars dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Une hausse déconnectée de la réalité du marché, à lire les analystes. «La croissance rapide de la production américaine de pétrole de schiste rend toute hausse de prix virtuellement impossible», prévient par exemple ceux de Commerzbank. L'an dernier, «la demande mondiale de pétrole dépassait l'offre. Mais à en croire différentes prévisions, cette tendance s'est inversée cette année et s'accroît chaque mois», note pour sa part Tamas Varga, analyste chez PVM. Lundi, l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) a annoncé que cette production allait probablement augmenter de 131 000 barils en avril au niveau record de 6,95 millions de barils par jour. Le cours du brut est aussi suivi de près dans la perspective de la plus grande

introduction en Bourse jamais vue dans le secteur, et plus largement dans l'histoire financière internationale, celle du groupe public pétrolier saoudien Aramco. Selon le quotidien *Financial Times*, l'Arabie saoudite pourrait repousser à 2019 la première cotation de ce géant, qui se disputent les grandes places financières mondiales. Le marché attend par ailleurs la publication mercredi des chiffres officiels hebdomadaires américains des réserves de brut aux Etats-Unis, qui donnent une indication de la demande au sein de la première économie au monde.

R. E.

Batna

Démarrage de la production «début 2019» au complexe de fabrication de turbines

■ Le complexe de fabrication de turbines, situé au parc industriel de la commune d'Ain Yagout, entrera en phase de production «début 2019», a annoncé à Batna le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

Par Lyes B.

Lors de l'inspection du projet, le ministre a souligné que cette usine «unique en son genre en Afrique» et «troisième au monde» s'inscrit dans le cadre d'un partenariat algéro-américain Souk Ahras

Des mises en demeure adressées à des investisseurs pour non-lancement de leurs projets

PAS MOINS de 111 mises en demeure ont été adressées à des investisseurs de la wilaya de Souk Ahras pour non-lancement de leurs projets, a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie et des mines. Ces mises en demeure ont concerné les investisseurs qui disposent de permis de construire et qui n'ont toujours pas lancé leurs projets, ceux qui n'ont pas finalisé les formalités d'obtention de permis de construire et également ceux qui n'ont pas levé les réserves s'agissant du même permis, a-t-on précisé de même source. Cette mesure administrative accorde un délai de 30 jours aux investisseurs ciblés pour «régulariser» leurs situations, a fait savoir la même source, soulignant qu'une fois le délai expiré, les assiettes foncières attribuées seront récupérées et les investisseurs devront s'acquitter (auprès du Trésor public) d'une amande en raison du gel du projet et de la non exploitation du foncier.

Implantés dans différentes communes de la wilaya, entre autres Souk Ahras, Sedrata, M'daourouch, Bir Bouhouche, Oued Keberit, Sidi Fredj et Mechroha, les projets validés et qui attendent leur lancement sont versés dans plusieurs domaines d'activités, à savoir l'industrie, les services, l'agriculture, le tourisme, le commerce, la santé et les travaux publics, a ajouté la même source. Dans l'objectif de booster l'investissement dans cette wilaya frontalière, un projet de réhabilitation de cinq zones d'activités (ZA) dans les communes de Lahdada, Merahna, Sidi Fredj, Oued Keberit sera «prochainement» lancé, a annoncé la même source, ajoutant que le parc industriel de la commune de M'daourouch, d'une superficie de 219 hectares, fera l'objet d'une étude spéciale pour sa mise à niveau. R.R.

(groupe Sonelgaz et General Electric), ajoutant qu'elle démarra la production avec 1 500 mégawatts à diriger vers la centrale d'Oumèche (Biskra) pour renforcer l'approvisionnement en électricité. L'usine commencera par la production de deux turbines à gaz et une autre à vapeur, puis produira chaque deux ans 2.500 mégawatts jusqu'en 2024, a précisé M. Guitouni qui a souligné que le projet rentre dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, pour répondre aux besoins nationaux en électricité par la production de 8 000 mégawatts d'ici à 2024 et 8 000 autres mégawatts en 2028. Le réseau national d'électricité qui fonctionne actuellement avec 16 000 mégawatts aura d'ici à 2028 un total de 32 000 mégawatts, outre les énergies renouvelables, a soutenu le ministre. L'énergie solaire fournit actuellement 400 mégawatts exploités par le réseau national d'électricité et ce volume passera à 22 000 mégawatts entre 2025 et 2030, a relevé M. Guitouni qui a insisté sur la nécessaire production de pan-



neaux solaires «à l'échelle nationale et en quantités suffisantes». Le ministre a donné, à l'occasion, le coup d'envoi de la mise en service de la centrale Aïn Djasser-3 qui, a-t-il noté, fournira au réseau national 800 mégawatts devant permettre de passer le prochain été sans coupures à Batna et dans le reste des wilayas du pays, notamment avec la prochaine réception des extensions des centrales d'Aïn Djasser, d'Aïn Arnet (Sétif), de Boutléilis (Oran) et de Cap Djinet

(Boumerdès). Après avoir suivi des explications sur les centrales Aïn Djasser 1, 2 et 3, le ministre a estimé que l'Algérie dispose de suffisamment d'énergie jusqu'en 2030, «mais cela exige une exploitation rationnelle surtout que l'Etat consacre annuellement trois milliards de dollars pour satisfaire les besoins de la population» en cette énergie. Il a en outre affirmé que l'augmentation du tarif de l'électricité «n'est pas actuellement posée». Au cours de la visite, il a été procédé à la

mise en service du projet d'alimentation en électricité de 200 ménages du village Sidi El Kheiyer, dans la commune de Djerma, et au raccordement au réseau d'alimentation en gaz naturel de 500 foyers du village Tabegaret, dans la commune d'Ouled Si Slimane. Le ministre devait poursuivre sa visite par l'inspection de projets dans les communes de Batna et Tazoult.

L. B./APS

Tlemcen

La commission d'investissement donne son accord de principe pour plusieurs projets

Plusieurs projets d'investissement ont reçu un accord de principe de la part de la commission d'investissement de la wilaya de Tlemcen, présidée par le wali, Ali Benyaïche, a-t-on appris des services de la wilaya. Sur un total de 18 dossiers présentés à cette commission, 15 ont été étudiés lors de sa dernière séance de travail tenue la semaine écoulée, dont certains ont reçu un accord de principe, à l'instar de la réalisation d'un hôtel de 18 étages à la station balnéaire de Marsa Ben M'hidi, d'un centre de traitement des déchets hospitaliers au niveau de la zone d'activités «Belhadji Boucif» dans la commune d'El Aricha et d'une polyclinique à

Maghnia pour un montant de 320 millions DA. La commission a également approuvé un projet de développement agricole à Hennaya pour une enveloppe de 600 millions Da et d'une conserverie de tomates à Maghnia pour coût de 200 millions DA. Les autres dossiers avalisés concernent la réalisation de projets sportifs et de loisirs, a-t-on fait savoir, indiquant que 92 dossiers ont été étudiés par cette commission durant ses dernières séances de travail, qui se sont déroulées en présence des directeurs de l'exécutif et des chefs de daires concernés en vue d'encourager et d'accompagner les investisseurs. Intervenant lors de cette dernière

séance de travail, le wali a instruit le directeur de l'urbanisme d'accélérer les procédures de délivrance des permis de construire aux investisseurs et le directeur des domaines de ne délivrer les arrêtés aux investisseurs qu'une fois leurs projets atteignant un taux d'avancement de 30%, selon la même source. Depuis l'exercice 2017 à ce jour, pas moins de 68 arrêtés de concession ont été délivrés aux investisseurs, dont 28 pour la zone d'activités de Ouled Bendamou dans la commune de Maghnia, six (06) pour celle de Sidi M'barek dans la commune de Beni Boussaid et trois pour celle de Belhadji Boucif dans la commune d'El Aricha. Hocine

Ouargla

160 doctorants au colloque sur «La recherche académique et les enjeux de la qualité»

Au moins 160 doctorants du 3^e cycle de formation LMD (droit et sciences politiques) issus de 27 universités du pays prennent part, à l'Université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO), au 1^{er} colloque de formation doctorale sur le thème «La recherche académique universitaire et les enjeux de la qualité». Le colloque vise à accompagner ces étudiants dans les différentes étapes liées notamment à la préparation de leurs thèses, tout en contribuant au développement de la qualité et de l'efficacité de la

recherche scientifique dans l'université algérienne, a précisé à l'APS le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques à l'UKMO, Bouhania Goui, en marge de la cérémonie d'ouverture. Au programme, neuf ateliers de formation qui s'articulent autour de divers thèmes, dont «l'analyse statistique en sciences politiques», «le droit international humanitaire : réalité et applications», «la réalité de la recherche scientifique en Algérie selon des expériences sur terrain», «les techniques de la rédaction en

anglais», «la publication électronique», «le droit constitutionnel et les droits de l'homme», «le droit économique, le droit pénal et le droit administratif». L'encadrement est assuré par une pléiade d'enseignants et de chercheurs nationaux représentant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et d'invités de Tunisie, a indiqué M. Goui. Le vice-recteur de l'UKMO, Mourad Kourichi, a évoqué, dans un exposé sur «la formation doctorale, opportunités dans le cadre

de la mobilité internationale», les priorités de l'université, surtout en matière de mobilité scientifique internationale susceptible d'améliorer les connaissances et les compétences des étudiants et des chercheurs. S'étalant sur trois jours (12-14 mars), le colloque est organisé par le Laboratoire de la problématique de changement politique, économique et social dans l'expérience algérienne relevant de la Faculté de droit et des sciences politiques à l'UKMO. T.Kh.



Sahara occidental

Brahim Ghali appelle l'UA à empêcher la tenue du forum Crans Montana à Dakhla

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a appelé l'Union africaine (UA) à intervenir auprès des autorités marocaines afin d'annuler la tenue de la prochaine édition du forum Crans Montana, prévue du 15 au 20 mars dans la ville de Dakhla occupée, afin d'«éviter toute escalade dans la région».

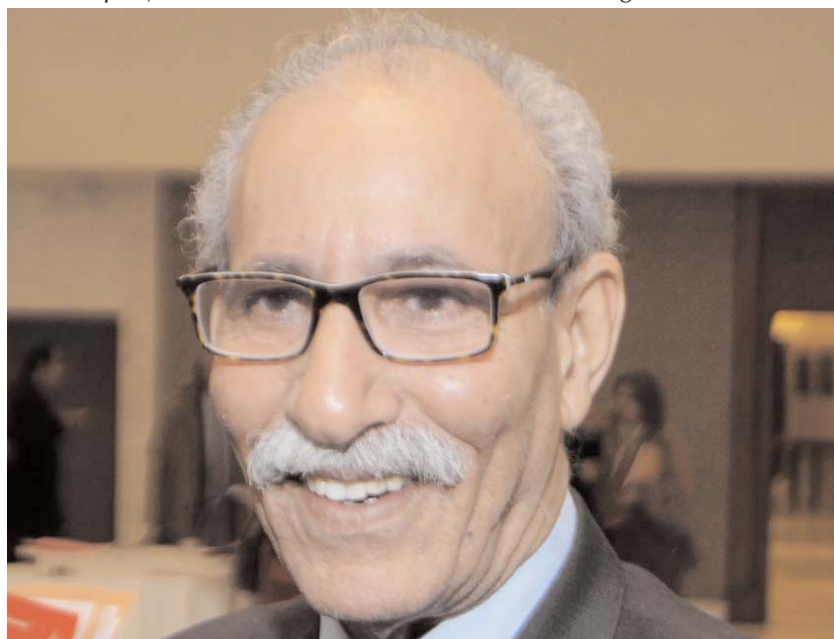
Par Sara H.

«**N**ous vous demandons d'intervenir d'urgence pour convaincre le Maroc, en tant que membre de l'Union africaine, de s'abstenir d'organiser ce forum dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental), afin d'éviter toute escalade dans la région», a écrit le président sahraoui dans une lettre adressée au président rwandais, Paul Kagame, président en exercice de l'UA. Le président Ghali a exprimé la «condamnation ferme» de cette violation flagrante de l'Acte constitutif de l'Union africaine, la qualifiant d'«acte provocateur» devant saper la mise en œuvre des décisions de l'UA et les efforts de la communauté internationale pour la paix dans cette région à travers le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental. Le président sahraoui a appelé l'UA à prendre «toutes les mesures nécessaires» pour assurer la mise en œuvre de la résolution du Sommet africain concernant le conflit du Sahara occidental, notamment en ce qui concerne l'organisation de cet événement «illégal» dans la dernière colonie en Afrique. En janvier dernier, lors du dernier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenu à Addis-Abeba, les appels pour la mise en œuvre de la déclaration adoptée à sa 24^e session tenue à Addis-Abeba en janvier 2015, concernant le Forum Crans Montana, organisation basée en Suisse, ont été réitérés afin de s'abstenir d'organiser des sessions dans la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé. Un appel a également été lancé aux Etats membres et aux organisations de la société civile africaine et d'autres personnes intéressées à boycotter le prochain forum qui se tiendra du 15 au 20 mars 2018. En adhérant à l'Acte constitutif de l'UA, ses autres conventions et traités, le Maroc s'est formellement

engagé à respecter les principes et objectifs de l'Union africaine, notamment l'article 3 : «Promotion de la paix, sécurité et stabilité dans le continent», les frontières existants au jour de l'indépendance et la menace ou l'usage de la force entre les Etats membres, a souligné le président de la République arabe sahraouie démocratique.

Le peuple sahraoui prêt à la lutte armée pour recouvrer sa souveraineté

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a réaffirmé que le peuple sahraoui était prêt à la lutte armée pour recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires, appelant la communauté internationale à hâter la mise en œuvre de la résolution 2351 du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Front Polisario prend note des développements en cours au niveau des Nations unies et des efforts de l'envoyé onusien, Horst Kohler, pour la relance du processus de négociations directes entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS) citant M. Ghali qui prononçait une allocution à la clôture des travaux de la rencontre des secrétaires et mouhafidine du Front Polisario dans les territoires sahraouis libérés. Le président sahraoui a en outre appelé la communauté internationale à hâter la mise en œuvre de la résolution 2351 du Conseil de sécurité, rappelant que celle-ci avait été adoptée en avril 2017 dans le sillage de la forte mobilisation du peuple sahraoui en réaction à la violation par le Maroc du cessez-le-feu dans la zone tampon d'El Guerguata. Une mobilisation qui a montré que «le peuple sahraoui est prêt à la lutte armée» pour imposer ses choix nationaux, a-t-il sou-



nu. M. Ghali a réaffirmé la détermination du Front Polisario à «poursuivre la lutte de libération jusqu'au recouvrement par la RASD de sa souveraineté sur tout son territoire national».

L'arrêt de la CJUE, un échec cuisant pour l'ennemi

Le président sahraoui a estimé que l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) rendu le 27 février 2018 était «un échec cuisant pour l'ennemi et ses plans», indiquant que cette décision jette de nouveaux ponts en Europe et ailleurs pour davantage d'acquis qui devraient «préserver le droit indéfectible de notre peuple à l'autodétermination et à la souveraineté nationale sur ses ressources naturelles». «L'arrêt de la Cjue vient en concomitance avec la célébration du 42^e anniversaire de la République arabe sahraouie

démocratique (RASD)», a déclaré M. Ghali, rappelant que l'arrêt «a jugé invalide l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne (UE) incluant les eaux territoriales du Sahara occidental qui ne relève pas de la souveraineté marocaine». Le chef de l'Etat sahraoui a indiqué que cette décision représentait «une victoire historique nécessitant la conjugaison de tous les efforts afin d'assurer sa mise en œuvre pour mettre en échec toute tentative visant à la contourner». En outre, le président sahraoui a saisi cette occasion pour saluer le soutien de l'Armée de libération sahraouie, toujours en état d'alerte pour faire face à toute menace. Il a exprimé, par ailleurs, sa solidarité avec tous les détenus politiques sahraouis de Gdeim Izik, les étudiants, M'barek Daoudi et Yahia Mohamed El-Hafed Iza. «Nous sommes tous appelés à œuvrer fortement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur en collaboration avec tous

les militants de la liberté et de la justice dans le monde à la libération de tous les détenus et à relancer l'Intifada», a dit M. Ghali. Le président sahraoui a adressé ses vœux à la femme sahraouie à l'occasion de la Journée internationale de la femme, pour son courage et ses sacrifices ainsi que sa contribution à l'édification et la gestion des institutions sahraouies.

S. H./APS

Mauritanie Pénurie et spéculation sur les prix du gaz domestique

UNE PÉNURIE de gaz domestique se fait ressentir depuis quelques jours en Mauritanie, notamment à Nouakchott et Nouadhibou, entraînant ainsi une montée inédite du prix des bombonnes de gaz butane. Face à la hausse vertigineuse de prix du gaz qui ont atteint parfois le double par rapport aux prix normaux, plusieurs ménages se sont rabattus sur le bois de chauffe et le charbon de bois pour la cuisson. A l'origine de cette pénurie, une source a évoqué à Alakhbar, le retard du bateau transportant le gaz importé en raison de l'agitation et élévation du niveau de la mer ces jours-ci. La Société mauritanienne de gaz (SOMAGAZ) a fait recours à sa réserve stratégique de gaz pour faire face à cette pénurie, selon une source au sein de la société. Une commission ad hoc a été mise en place pour étudier une issue à cette crise.

R. M.

Tunisie

Mesures pour sécuriser les élections municipales

Le ministre tunisien de l'Intérieur, Lottfi Brahim, a souligné la détermination de son département à mener à bien les élections municipales, prévues le 6 mai prochain. «Le département de l'Intérieur se penche actuellement sur la révision et l'actualisation de tous les plans de sécurité, y compris ceux de lutte antiterroriste», a-t-il ajouté dans une déclaration aux médias, lors de son audition, lundi, par la commission de sécurité de défense à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). «Les forces de sécurité, tous corps confondus, sont tout à fait prêtes à faire face à toute tentative d'atteinte à la sécu-

rité du pays et de ses citoyens en coordination avec l'Armée», a-t-il rassuré.

Primes et avantages sociaux en faveur des universitaires

Un accord a été signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Fédération générale de l'enseignement supérieur relevant de l'Union générale tunisienne du travail. L'accord permettra aux universitaires de bénéficier de primes et d'avantages sociaux et vient mettre en œuvre les accords conve-

nus auparavant. Cet accord prévoit également l'octroi d'une prime d'encouragement à la recherche scientifique et d'une autre prime de rentrée scolaire ainsi que l'instauration de la discrimination positive. Une prime de coordination pédagogique sera également octroyée à chaque enseignant. Parmi les autres mesures, il a été décidé de reprendre les recrutements à partir de la prochaine année universitaire, de généraliser les élections aux centres de recherche et de mettre en œuvre l'approche participative en matière de réforme de l'enseignement.

Amel N./Agences



Ghaza

Une explosion vise le convoi du Premier ministre palestinien

■ Une explosion a visé hier le convoi du Premier ministre de l'Autorité palestinienne, Rami Hamdallah, dans la bande de Ghaza, faisant sept blessés légers et portant un nouveau coup à la réconciliation déjà mal en point entre formations palestiniennes rivales.

Par Rosa C.

M. Hamdallah, tout comme l'influent chef du renseignement palestinien Majid Faraj, sont sortis indemnes de la déflagration survenue juste après l'entrée du convoi dans l'enclave coincée entre Israël, Égypte et Méditerranée et dirigée par le mouvement islamiste Hamas, a indiqué une source de sécurité au sein de la délégation. Le convoi a essuyé des coups de feu en même temps que l'explosion, a dit une autre source de sécurité palestinienne. Le Hamas a ensuite bouclé le secteur. Un journaliste de l'AFP a vu deux voitures aux vitres brisées être dégagées des lieux de l'explosion peu après les faits. Venu prendre part à l'inauguration d'une usine de traitement des eaux usées, M. Hamdallah est apparu à la télévision, mais a

ensuite écourté cette rare visite sans se prêter à d'autres rencontres inscrites à son programme. Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a dénoncé un « lâche attentat » et dit tenir le Hamas pour responsable, ont rapporté les médias officiels palestiniens. L'explosion n'a pas été revendiquée. Des groupes islamistes radicaux défient régulièrement l'autorité du Hamas dans le territoire. Le ministère de l'Intérieur du Hamas a indiqué avoir arrêté trois personnes et ouvert une enquête. Le Hamas a condamné l'attaque dans un communiqué, indiquant qu'elle provenait de la « même main » que l'assassinat de Mazen Faqha – un commandant de sa branche armée – en mars 2017 et la tentative d'assassinat de Tawfiq Abou Naim – le chef de ses forces de sécurité – en octobre. Le Hamas avait accusé Israël du meurtre de Mazen



Faqha. La deuxième attaque est communément attribuée à des islamistes radicaux. Le Hamas a critiqué les propos de M. Abbas qui, selon lui, « font le jeu des criminels ». Le mouvement islamiste dirige sans partage la bande de Ghaza depuis qu'il en a évincé l'Autorité palestinienne par la force en 2007. L'Autorité, internationalement reconnue et censée préfigurer un État palestinien indépendant, ne gouverne plus que sur des fragments de la

Cisjordanie occupée, séparée de Ghaza par le territoire israélien. Après des années de dissensions dévastatrices, le Hamas avait accepté le 12 octobre au Caire de rétrocéder les pouvoirs à l'Autorité. Cet accord avait suscité un prudent espoir de voir s'améliorer la situation dans le territoire sous blocus israélien et égyptien, et s'éclaircir un horizon politique particulièrement sombre pour la cause palestinienne. Malgré l'importance des

enjeux, le Hamas et l'Autorité se sont cependant montrés à nouveau incapables jusqu'à ce jour de surmonter leurs divisions, et l'accord du 12 octobre est resté largement lettre morte.

Dans le même temps, les mises en garde se multiplient devant la détérioration des conditions de vie dans le territoire, éprouvé par les guerres, la pauvreté, le chômage, la réclusion et les pénuries d'eau et d'électricité. Israël justifie le rigoureux blocus terrestre, aérien et maritime imposé à la bande de Ghaza depuis 2007 par la nécessité de contenir le Hamas, l'un de ses grands ennemis, auquel il a livré trois guerres. L'autre voisin, l'Égypte, maintient sa frontière fermée quasiment en permanence et a détruit après 2013 des centaines de tunnels de contrebande, asphyxiant encore davantage l'économie gazouie. L'entreprise de réconciliation à l'agonie entre Autorité palestinienne et Hamas s'est traduite par de nouvelles épreuves. L'Autorité a réduit les salaires de ses fonctionnaires à Ghaza. Le Hamas a cessé dans une large mesure de rémunérer les siens. Des dizaines de milliers d'employés qui font vivre tant de Ghazaouis ont du mal à joindre les deux bouts. R. C.



Points chauds

Rassemblement

Par Fouzia Mahmoudi

Dimanche, Marine Le Pen, présidente réélue du Front national à l'occasion d'un congrès décisif, a annoncé aux Français le changement de nom de son parti. Plus de Front national donc, mais Rassemblement national, pour séduire ceux qui hésitent encore à voter pour ce parti au passé sulfureux et dont l'appellation était, selon ses dirigeants, un frein à sa réussite dans les urnes. Mais le cofondateur du Front national a contesté publiquement l'annonce faite par sa propre fille selon laquelle les militants avaient validé le principe d'un changement de nom du FN. Dans un communiqué, Jean-Marie Le Pen écrit que « cette annonce faite entre deux portes est contredite par toutes les sources internes qui, depuis des semaines, font au contraire état de l'attachement de la base à l'étiquette FN ». Lui-même s'est toujours opposé au changement de nom de la formation politique décidé par sa fille à la suite des échecs aux élections présidentielle et législatives. Selon lui, il s'agit d'un « suicide » pour le parti. Marine Le Pen a annoncé jeudi, devant quelques journalistes, que le principe d'un changement de nom avait été validé par une « courte majorité » de militants, invités à se prononcer dans un questionnaire. Jean-Marie Le Pen, qui conteste la refondation du parti engagée par sa fille depuis qu'elle lui a succédé en 2011, dénonce le manque de « transparence » dans le dépouillement de ces questionnaires envoyés en novembre aux adhérents, propice « aux manipulations ». « À qui était destiné le questionnaire dit de refondation ? Quel a été le taux de participation ? Comment et par qui a-t-il été dépouillé ? Nul ne sait », ajoute le cofondateur du FN. « Dans de telles conditions de non transparence, propices aux manipulations les plus diverses, il est impossible d'accorder un crédit quelconque aux propos de Marine Le Pen », conclut l'eurodéputé, âgé de 89 ans. Un cadre frontiste a aussi rapporté que le changement de nom n'avait pas été validé. « Les échos que j'ai eus, c'est qu'il y a une courte majorité contre le principe d'un changement de nom », a déclaré cette source. « Les personnes qui ont participé au dépouillement ont perçu une majorité contre ». Le nouveau nom, Rassemblement national, fera l'objet d'un vote ultérieur par courrier. Jean-Marie Le Pen a été exclu du parti en 2015 par sa fille pour ses propos polémiques sur la Shoah. Il a renoncé à venir au congrès, une première pour lui, où il a été déchu de la présidence d'honneur. Mais le plus important désormais est de savoir si les électeurs français seront de l'avis du père ou de la fille Le Pen et si le changement de nom offrira effectivement une opportunité pour le parti d'extrême droite de toucher un nouvel électoral ou si, au contraire, loin d'être dupes peu de nouvelles voix viendront se mêler à celles qui n'auront pas quitté le navire « nationaliste », déçues d'un changement qui perturbe leurs habitudes prises depuis des décennies. F. M.

Brexit

Juncker appelle à passer «des discours» à des accords concrets

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a jugé hier qu'il était temps de passer des « discours » sur le Brexit à leur traduction dans des textes juridiques afin d'organiser concrètement le retrait du Royaume-Uni et sa future relation avec l'UE. Dans un discours devant le Parlement européen, M. Juncker a aussi demandé aux Britanniques « plus de clarté », notamment sur la manière d'éviter le retour d'une « frontière dure » en Irlande, soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une « question irlandaise mais d'une question européenne ». A près d'un an de la date programmée du Brexit, « il est maintenant temps de traduire les discours en traités, les engagements en accords, les vastes suggestions et souhaits sur la future relation en solutions réalisables », a plaidé le chef de l'exécutif européen devant les eurodéputés réunis à Strasbourg. La Première ministre britannique, Theresa May, « doit nous donner plus de clarté sur comment le Royaume-Uni voit sa future relation avec l'UE », a-t-il insisté, alors que la dirigeante conservatrice a déjà précisé ses souhaits dans un discours début mars, confirmant sa détermination à quitter le marché

unique et l'union douanière. M. Juncker s'exprimait en amont d'un sommet européen, programmé les 22-23 mars à Bruxelles, au cours duquel les 27 doivent adopter leur position sur le cadre de la relation post-Brexit avec le Royaume-Uni, notamment sur le plan commercial. Ce volet crucial des tractations n'a pas encore démarré, les discussions s'étant jusqu'ici concentrées sur la préparation du traité scellant le Brexit, avec de lourds dossiers comme la facture du divorce, le sort des expatriés et l'avenir de la frontière irlandaise. Le négociateur en chef au nom de l'UE, Michel Barnier, a mis sur la table fin février un document de 120 pages, qui traduit en langage juridique les compromis parfois ambigus entre les deux parties qui avaient été conclus en décembre sur ces trois thèmes. Mais Theresa May a vertement réagi à ce projet de texte, assurant qu'elle n'accepterait « jamais » ses dispositions concernant la frontière entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord, qui menacent selon elle l'intégrité du pays. Bruxelles propose la mise en place d'un « espace règlementaire commun » incluant l'UE et l'Irlande du Nord, au cas

où aucune autre solution satisfaisante ne serait proposée par le Royaume-Uni. « Nous sommes prêts à travailler sur les autres options, mais nous devons recevoir des propositions concrètes du Royaume-Uni d'abord », a dit hier M. Juncker. M. Barnier a ensuite renchéri devant les eurodéputés, se disant prêt à « remplacer » la mesure avancée par l'UE sur l'Irlande « par toute autre solution meilleure qui serait proposée par le Royaume-Uni ». En matière économique, « tous les modèles de coopération avec des pays tiers sont sur la table », a poursuivi le Français. Mais il a répété que l'UE refuserait d'accorder un accès à son marché intérieur « à la carte » et a exclu la possibilité « de solliciter de l'extérieur la reconnaissance mutuelle des règles et des standards ». « C'est une idée assez étonnante que les 27 pourraient accepter la convergence quand le Royaume-Uni le souhaite, et lui laisser en même temps la possibilité de diverger quand il s'agirait pour lui de créer un avantage comparatif », a déclaré M. Barnier, s'interrogeant sur l'éventuelle intention des Britanniques de « s'engager dans la voie de la concurrence réglementaire, voire du dumping contre nous ».



Oran

Ouverture du Festival international du conte

■ La 12^e édition du Festival international du conte s'est ouverte lundi soir au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, sur fond de couleurs de la Méditerranée.

Par Adéla S.

L'ouverture de cette édition du festival placée sous le slogan «La Méditerranée au cœur des paroles voyageuses» a été marquée par la présentation d'un conte «Koussouf», animé par la conteuse française d'origine algérienne Aini Ifchene, qui participe à cette manifestation pour la 4^e fois comme invitée.

Cette artiste aborde, à travers cette œuvre produite en 2017, les douleurs de l'exil et l'émigration clandestine, a-t-elle souligné, notant que cette création est inspirée de contes anciens tournant autour d'appréhensions sur l'éclipse solaire et aussi de légendes du patrimoine kabyle.

La narration de «Koussouf» a été accompagnée de partitions de musique classique en genre kabyle, interprétées par le musicien amateur Nadhir, qui étudie à l'école régionale de formation musicale «Blaoui-Houari» d'Oran, en harmonie avec le conte de Aini Ifchen.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de cette édition, la conteuse a souligné que sa visite en Algérie et sa participation au Festival international du conte d'Oran lui permet de s'imprégner des cultures algériennes et du patrimoine national riche et beau.

La conteuse Djamilia Hamitou, présidente de l'association de promotion de la lecture «Le Petit lecteur», initiatrice de cette manifestation culturelle annuelle, a déclaré, pour sa part : «Nous œuvrons à promouvoir le conte populaire algérien dans toute sa diversité et richesse en tant que genre littéraire et une couleur artistique pour adultes et enfants».

Ce festival, qui se poursuit

jusqu'au 17 mars courant, réunit 13 conteurs de France, Tunisie, Congo et Espagne, en plus de conteurs algériens dont Mahi Seddik, Kada Benchemissa, Fares Idir et autres formés par cette association.

Les participants présenteront un cocktail de leurs créations en conte et narration dans les établissements scolaires, centres culturels, bibliothèques communales, en plus d'une tournée de contes au tramway d'Oran, de «La nuit du conte» à l'Institut culturel français et d'une randonnée au parc d'attraction et de loisirs «Abdelhamid-Ibn-Badis» au vieux quartier de Sidi El Houari.

Le Festival international du conte est placé sous le patronage de l'APC d'Oran avec la contribution des associations «Santé Sidi El Houari» (SDH), «Bel Horizon» et les Instituts français et espagnol «Cervantès» d'Oran.

A. S./APS



Recouvrement des droits d'auteur Une hausse de 8,57% en 2017

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) a enregistré une hausse de 8,57% en matière de recouvrement en 2017, a-t-on appris lundi de son directeur général.

Sami Bencheikh Hocine a indiqué, lors d'une journée d'étude sur les droits d'auteur et droits voisins organisée à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem, que «les montants recouverts sont passés de 4,66 milliards DA en 2016 à 5,1 milliard DA, soit une hausse de 8,57%».

Le directeur général de l'Onda a signalé que ces sommes «ont été distribuées aux auteurs, compositeurs, distributeurs de musique, dramaturges, cinéastes et comme droits voisins aux artistes et producteurs. Une partie a été orientée vers le fonds de protection sociale des auteurs et le fonds de

soutien aux activités culturelles». Le même responsable a fait également savoir que l'Onda a financé en 2017 des activités culturelles dont des festivals, des caravanes artistiques avec plus de 460 millions DA.

M. Bencheikh a encore souligné que la situation difficile que vit le secteur culturel a fait de l'Onda un financier principal de l'activité culturelle et artistique et des projets culturels importants au niveau national.

Au sujet de la contribution des taxis aux droits d'auteur et droits voisins, il a expliqué que ce système est en vigueur dans tous les pays du monde dans la diffusion et l'exploitation des œuvres audio et audiovisuelles dans les espaces publics ou devant le public.

Le directeur général de l'Onda a souligné que cette mesure, appliquée depuis 1992

dans la wilaya de Constantine, n'est pas nouvelle, affirmant qu'il ne s'agit pas là de taxe ou impôt sur les taxis et faisant remarquer que le montant de 1 000 DA n'est que symbolique, versé une fois par an aux auteurs et bénéficiaires des droits voisins.

Cette journée d'étude, qui a réuni des artistes, des auteurs, des dramaturges et des cinéastes de la wilaya de Mostaganem, a été mise à profit pour passer en revue le bilan annuel de l'Onda, ses perspectives futures et ses activités de l'exercice en cours.

Les participants ont débattu également de l'importance de renforcer la propriété intellectuelle sur le plan juridique et l'activité artistique et culturelle nationale et la protection sociale de l'auteur et de l'artiste.

K. L.

Salah Belaid, président du Haut conseil de la langue arabe

L'Etat «déploie d'intenses efforts» pour promouvoir la langue arabe

Le président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid, a affirmé, lundi à Sidi Bel-Abbès, que l'Etat algérien accorde un intérêt particulier à la langue arabe et déploie d'intenses efforts pour la développer et la promouvoir en impliquant tous les acteurs dans divers secteurs.

En marge de la clôture du premier colloque national sur les œuvres linguistiques de Abderrahmane Hadj Salah, abrité par l'université «Djillali-Liabès» de Sidi Bel-Abbès, M. Belaid a souligné que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, «accorde un grand intérêt à la promotion et au développement de la langue arabe pour la généralisation de son utilisation dans les sciences et les technologies».

Salah Belaid a indiqué que le Haut conseil à la langue arabe œuvre, en partenariat avec plusieurs ministères et instances nationales, pour développer et promouvoir la langue arabe et la généralisation de son utilisation dans divers domaines, signalant que huit commissions conjointes ont été installées à cet effet.

Après avoir rappelé les contributions du Haut conseil de la langue arabe dans les colloques nationaux et internationaux et sa coopération avec les universités et instances pour promouvoir et développer la langue arabe, Salah Belaid a fait savoir qu'une série de mesures a été mise en place en collaboration avec des experts, linguistes et conseillers pour relancer la langue arabe.

Les commissions installées, a-t-il ajouté, à ce propos, «exer-

cent efficacement en contribuant à la réalisation des travaux portant sur le développement et la promotion de la langue arabe», précisant que plusieurs activités ont eu lieu ces deux dernières années, dont l'organisation de rencontres nationales et internationales et de journées d'étude, l'édition de publications et la numérisation de 226 œuvres.

Le président du HCLA a rappelé les rencontres avec différents ministères et instances concernées pour la relance de la langue, notamment le Haut conseil islamique (HCI), le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et des Energies renouvelables, de l'Agriculture, du Développement

rural et de la Pêche et de la Communication avec lequel un partenariat scientifique a été conclu pour une meilleure utilisation de la langue arabe dans les médias, ajoutant que «les efforts se poursuivent et que beaucoup reste à faire pour la promotion de cette langue».

Dans cette optique, Salah Belaid a annoncé qu'un travail distingué a été concrétisé avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et avec le ministère de l'Education nationale pour former des enseignants et des instructeurs et parfaire leur rendement pour faire apprendre aux générations les règles de la langue arabe saine et améliorer leur langage.

Initiée par le département de la Langue arabe et des Lettres

de l'université de Sidi Bel-Abbès, en collaboration avec le Laboratoire de renouvellement de la didactique de langue arabe et la contribution du Haut conseil de la langue arabe, cette rencontre a enregistré la participation d'universitaires chercheurs et de linguistes dans le cadre de la commémoration du premier centenaire de la mort de l'éminent algérien, D'Abderrahmane Hadj Salah et la Journée arabe de la langue arabe célébrée le 3 mars.

Les participants ont, lors de cette rencontre, rappelé les œuvres de cet érudit et chercheur en linguistique, tout en valorisant le projet internet et Google arabe.

Inès D.



Athlétisme /Championnats d'Afrique 2018 de cross-country (U20/Seniors) Le Togo s'ajoute à la liste des pays présents

LA SÉLECTION togolaise de cross-country qui s'est «inscrite lundi après-midi», selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), a porté à 23 le total des pays participants à la 5^e édition des Championnats d'Afrique (U20/Seniors), prévue le 17 mars courant à Chlef. «Le Togo a confirmé sa venue avec une délégation de 18 personnes, comportant trois sélections de cross, qui concourront en seniors messieurs, en seniors dames et en juniors garçons», a détaillé un responsable de l'instance fédérale. Outre l'Algérie, pays hôte de cette compétition, 15 nations s'étaient en effet portées candidates dès l'ouverture des inscriptions, à savoir : le Kenya, l'Éthiopie, l'Ouganda, l'Érythrée, le Cap Vert, le Burkina Faso, les Seychelles, la Zambie, le Maroc, le Liberia, le Sénégal, le Bénin, l'Égypte, le Niger et Djibouti. Au fil des jours, six autres nations s'y étaient ajoutées, à savoir : l'Afrique du Sud, la Libye, le Malawi, le Burundi, l'Île Maurice et le Soudan. Le dernier délai pour boucler les

engagements est fixé au lundi 12 mars à minuit et la FAA avait espéré «la participation d'au moins 30 pays», mais elle s'est quand même «réjouie» de la présence de certaines grandes nations du cross mondial, notamment le Kenya, l'Éthiopie, l'Ouganda et l'Érythrée, et dont la participation devrait rehausser considérablement le niveau de la compétition. «Les délégations devaient commencer à arriver à partir du 13 mars, au lendemain de la clôture des engagements, et c'est la sélection éthiopienne qui est la première attendue», a encore précisé la FAA. Cinq épreuves sont inscrites au programme de ces Championnats d'Afrique, à savoir : le cross seniors (messieurs), le cross U20 (garçons), le cross U20 (filles) et le relais mixte. La liste définitive des représentants algériens sera dévoilée le mardi 13 mars courant, à l'issue d'une conférence de presse prévue spécialement à cet effet, à Chlef. La présélection algérienne compte actuellement 38 athlètes.

Lutte/championnat méditerranéen Installation du comité restreint d'organisation à Alger

LA FÉDÉRATION algérienne des luttes associées (FALA) a installé le comité restreint d'organisation des championnats méditerranéens (juniors et seniors), prévus du 29 au 31 mars à Alger, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. Installé sous la conduite du président de la FALA, Rabah Chebah. Ce comité restreint est composé de plusieurs commissions dont celles relatives, entre autres, à l'hébergement, au transport et à la communication. La Fédération algérienne des luttes associées se «félicite» ainsi de la désignation de l'Algérie pour abriter «le premier tournoi méditerranéen de lutte de son histoire». Le président de la FALA a salué à cette occasion les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation, en les appelant à accompagner le

comité d'organisation pour la réussite de cet événement méditerranéen. A cet effet, les sélections algériennes masculines de lutte juniors et seniors se trouvent actuellement en stage au Centre de regroupement des équipes nationales de Soudania (Alger). Le staff technique national, composé des entraîneurs Rusu Cornel (Roumain), Bendjaja Maazouz, Zeghdane Messaoud (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre) et Trouzine Hamid, a convoqué 44 athlètes dont 12 seniors pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 15 mars. Le Comité méditerranéen de lutte (CML), réuni le 20 novembre 2017 à Madrid en assemblée générale ordinaire puis extraordinaire, avait attribué à l'Algérie l'organisation des prochains championnats méditerranéens juniors, seniors et U-23.

Naples

Sarri orphelin de Ghoulam



L'entraîneur de Naples (Serie A italienne de football), Maurizio Sarri, a regretté l'indisponibilité prolongée du défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, blessé depuis le 1^{er} novembre 2017, qualifiant le latéral gauche des Verts

comme l'un des meilleurs sur le plan européen. «Je me suis rendu compte une fois blessé que Faouzi était l'un des deux ou trois meilleurs arrières en Europe, donc il manquerait à n'importe quelle équipe», a affirmé Sarri à l'issue du match nul de son équipe dimanche soir sur le terrain de l'Inter Milan (0-0) en championnat, cité lundi par la presse locale. Victime d'une rupture du ligament croisé le 1^{er} novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en

Equipe nationale Madjer dévoilera sa liste aujourd'hui

■ C'est aujourd'hui que le sélectionneur national, Rabah Madjer, dévoilera la liste des convoqués pour les deux prochains stages de préparation de mars qui précéderont les matchs amicaux face la Tanzanie et l'Iran. Il a déjà fait l'ébauche de cette liste, avec un mélange de joueurs locaux évoluant dans le championnat national et ceux à l'étranger, notamment sur le vieux continent.

Par Mahfoud M.

Il ne donnera sa liste finale qu'après une dernière réunion qui pourrait intervenir ce soir avec ses deux assistants, Djamel Menad et Meziane Ighil, pour éviter de se tromper sur le compte d'un élément. Le stage de mars prochain sera extrêmement important pour la sélection nationale qui devra se préparer en conséquence pour ces deux matchs amicaux, où il sera question d'essayer quelques nouveaux éléments qui pourraient donner un plus à la sélection, notamment dans le secteur défensif qui connaît des insuffisances. Le driver national recherche la formule adéquate dans ce secteur pour pouvoir compter sur des éléments qui pourraient combler certaines lacunes, sachant que le groupe connaîtra quelques changements. Par ailleurs, on croit savoir que cinq éléments du cru devraient être dans cette liste, à savoir, Boukhanchouche



Madjer compte faire appel à de nouveaux éléments

et Belkalem de la JSK, Chafaï de l'USMA et Belkhir et Abid du CSC. Le driver des Verts s'apprête à alimenter la sélection avec des éléments qui devraient pouvoir donner un plus, surtout qu'il souhaite bâtir peu à peu une nouvelle équipe capable de réussir les prochains rendez-vous qui l'attendent, notamment

la CAN 2019 qui se profile à l'horizon et pour laquelle la sélection est proche de se qualifier. Madjer commence donc à connaître son groupe et continuera à voir d'autres éléments à l'œuvre avant de prendre des décisions importantes pour ce qui est des éléments à retenir.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (22^e journée) Le MCA écrase le MCO

Le MC Alger s'est facilement imposé lundi soir face au MC Oran 4 à 0 (mi-temps 2-0), en match disputé au stade du 5-Juillet, en clôture de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Dans une enceinte olympique qui a fait le plein, le «Doyen» a trouvé la faille dès la 3^e minute par l'entremise de Hicham Nekkache profitant d'une sortie hasardeuse du gardien Nateche, avant de faire le break à la 18^e minute grâce à

Sofiane Bendebka. Les joueurs de l'entraîneur français Bernard Casoni auraient pu terminer la première période avec un score plus large, devant une défense oranaise étrangement fébrile. Au retour des vestiaires, les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud ont accentué leur domination, ajoutant un troisième but signé Mohamed Souibah (47'), arrivé au mercato d'hiver en provenance du MCO. Entré en cours de jeu, Abou Sofiane Balegh a corsé l'addition à la 90^e minute de jeu devant la passivité de la défense oranaise. A la faveur de cette victoire, le MCA se hisse à la 3^e place au classement, et revient à un point de son adversaire du jour qui pointe à la 2^e place avec 38 points. Les Oranais, dont la dernière défaite en championnat remonte au 17 novembre 2017 en déplacement face au CS Constantine 1-0 (12^e journée), voient ainsi leur série d'invincibilité s'arrêter à Alger. Dans les autres résultats de cette 22^e journée qui a débuté le 1^{er} mars, l'USM El-Harrach s'est relancée dans la course pour le maintien, en disposant de la JS Kabylie au stade du 1^{er} Novembre d'El-Mohamadja (2-0), alors que le DRB Tadjenanet s'enfonçait dans les profondeurs

du tableau, en s'inclinant à domicile face au Paradou AC (1-2). L'ES Sétif, tenant du titre, poursuit son redressement en battant le leader du CS Constantine (1-0) grâce à une réalisation signée par l'homme en forme du moment Zakaria Haddouche. Le CSC s'est racheté quelques jours plus tard en battant chez lui le CR Belouizdad (1-0), en ouverture de la 23^e journée, devant s'étaler jusqu'au samedi 17 mars. L'USM Alger, sous la direction d'Abdelhakim Serrar, désigné à la tête du directoire chargé de gérer les affaires du club, a réalisé une belle opération en décrochant un succès sur le terrain de l'US Biskra (1-0). La lanterne rouge, l'USM Blida, a grillé un autre joker en s'inclinant à l'Ouest du pays face à l'USM Bel-Abbès (1-0). La mission du maintien se complique davantage pour les Blidéens qui comptent 7 points de retard sur le premier non reléguable, à 8 journées de l'épilogue. Les 22^e et 23^e journées ont été programmées sur plusieurs jours en raison de l'engagement de l'ES Sétif, du MC Alger, de l'USM Alger et du CR Belouizdad en 16^e de finale des deux compétitions africaines interclubs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Etats-Unis

Limogé par Trump, Tillerson remplacé par le directeur de la CIA

LE DIRECTEUR de la CIA, Mike Pompeo, a été désigné nouveau secrétaire d'Etat des Etats-Unis en remplacement de Rex Tillerson, démis de ses fonctions, a annoncé mardi le président Donald Trump dans un tweet. «Mike Pompeo, directeur de la CIA, deviendra notre nouveau secrétaire d'Etat», a tweeté Trump. Mike Pompeo, «fera un travail fantastique je remercie Rex Tillerson pour son service», a ajouté le président américain en annonçant dans le même tweet la nomination de M^{me} Gina Haspel, au poste de directeur de la CIA. L'hypothèse d'un départ de Tillerson a été évoquée depuis l'été dernier à Washington mais a été amplifiée en décembre dernier lorsque le «New York Times», citant des responsables de l'administration américaine, a révélé que la Maison-Blanche travaille à un remplacement du secrétaire d'Etat par le directeur de la CIA, Mike Pompeo. Les divergences entre Tillerson et le président Trump se sont accentuées et approfondies ces derniers mois. Le secrétaire d'Etat a montré son désaccord sur la gestion de plusieurs dossiers concernant la sortie des Etats-Unis de l'accord sur le climat, la crise nord-coréenne ou encore l'accord sur le nucléaire iranien. Le départ de l'ancien P-DG d'Exxon Mobil pourrait modifier le ton et la direction de la diplomatie américaine et s'ajouterait aux changements successifs opérés depuis plusieurs mois par la nouvelle administration. **Rachid I.**

Energie

Sonatrach rachète les parts d'ABB (Italie) dans la société Sarpi

LA SOCIÉTÉ algérienne de réalisation de projets industriels «Sarpi», une société par actions créée en juin 1992, en partenariat entre Sonatrach et ABB (Italie) appartient désormais à 100 % au groupe Sonatrach, après le rachat de 50% des parts d'ABB dans cette joint-venture. Ainsi, un contrat a été signé mardi à Alger entre les deux partenaires pour la cession des parts d'ABB dans la société Sarpi, à la compagnie nationale Sonatrach, et ce, en présence du P-DG de Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour et du président du groupe ABB dans la région MENA, Joachim Braun.

«Nous avons réalisé de grands et difficiles projets avec Sonatrach, durant ces 25 ans. Il y avait une relation spéciale entre ABB et Sonatrach», a tenu à souligner M. Braun.

«Travailler avec le groupe Sonatrach est un honneur», a-t-il estimé ajoutant que les deux partenaires ont réalisé des pro-

jets ensemble tout en respectant les standards en termes de santé et de sécurité. Selon lui, la cession des parts d'ABB à la compagnie nationale Sonatrach intervient en raison du changement du business model du pôle d'ABB ingénierie, approvisionnement et construction (EPC). Ainsi, le groupe ABB est sorti de l'EPC, pas seulement en Algérie mais mondialement, à ce titre, rappelé le directeur d'ABB Algérie Tarek El Gani, ajoutant qu'il s'agit de la nouvelle stratégie d'ABB.

A noter que la Société Sarpi qui exerce ses activités de réalisation d'installations industrielles dans le secteur des hydrocarbures et de l'énergie, est actuellement présente dans plusieurs régions en Algérie. Elle dispose de deux unités opérationnelles dont l'une est basée à Hassi Messaoud et l'autre à Hassi R'mel.

T. G.

Rencontre MCA-MCO

Arrestation de 149 individus

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, lors du match ayant opposé lundi au stade du 5-Juillet, le Mouloudia Club d'Alger (MCA) et le Mouloudia Club d'Oran (MCO), 149 mis en cause pour détention et consommation de drogue, port d'armes blanches et détention de produits pyrotechniques, a indiqué mardi un communiqué de ces services. Les individus arrêtés sont impliqués dans 116 affaires de détention et de consommation de drogues, 9 affaires de détention de psychotropes, 9 affaires de

port d'armes blanches et 3 autres affaires de bagarres sur la voie publique avec usage d'armes blanches, précise la même source. Il s'agit, en outre, de deux autres affaires de détention de produits pyrotechniques dans une enceinte sportive, d'une affaire de consommation de boissons alcoolisées, 4 affaires de vente en noir de billets de match, une affaire relative à l'improvisation d'un parking illégal et 4 autres affaires relatives au vol de téléphones, ajoute le communiqué.

Racim S.

L'Algérie mise en garde par le FMI



Djalou@hotmail.com

Logements à Akbou

Des souscripteurs réclament la remise des clés

Les souscripteurs aux 572 logements sociaux de la commune d'Akbou sont irrités. Très impatients de pouvoir profiter de leurs logements et sortir de leur calvaire qui dure depuis de très longues années, les bénéficiaires de cet important programme implanté au lieu-dit Azaghar sortie sud-ouest de la ville d'Akbou ont réclamé hier la distribution matérielle de ces logements dont la réalisation est achevée et surtout la remise des clés avant le ramadhan.

Par Hocine Cherfa

Les mécontents n'ont pas lésiné sur leur énergie à le faire savoir par un grand rassemblement qui a réuni plusieurs dizaines d'acquéreurs qu'ils ont observé hier devant le siège de la daïra. La liste des attributaires de ces logements tant promise est reportée d'échéance à l'autre suscitant des remous depuis 2016 et bien avant. Plus de 8 000 demandes avaient été enregistrées par les services de la daïra il y a deux années de cela. Ce nombre est sans cesse croissant pour ne pas dire il s'est multiplié. Pour rappel, ces derniers avaient mené plusieurs actions de protestation identiques, notamment la coupure de routes pour réclamer la distribution effective de ces logements. Une première liste avait été affichée par le passé mais, elle a été vivement contestée. Après quoi, des recours avaient été introduits mais, depuis les pré-bénéficiaires attendent l'affichage d'une nouvelle liste ou une liste définitive et la remise des clés pour pouvoir s'abriter. Il faut dire que l'étude des recours ne rend pas la tâche aisée pour la commission de daïra et la commission de wilaya tant le mécon-

tement est inévitable. Il faut noter que plusieurs entreprises ont été chargées d'effectuer les travaux de viabilisation et de finition des logements afin de pouvoir les distribuer. Les mécontents ont été reçus hier par le chef de daïra qui les a apparemment rassurés que la distribution de ces appartements se fera prochaine-

ment, soit dès la fin des travaux en cours dont ceux liés à la viabilisation du site.

Notons que 196 autres logements ont été construits sur un terrain instable, ne répondant pas aux normes; une expertise avait été exigée à ce sujet depuis plusieurs années.

H. C.

Autoroute Est-Ouest

Début du péage avant fin 2018

L'AUTOROUTE Est-Ouest sera dotée avant fin 2018, des différents équipements d'exploitation, notamment du système de péage, a affirmé mardi à Alger le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. Lors d'une séance d'audition devant la commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zaalane a indiqué les travaux d'installation des équipements y compris des systèmes de péage, de gestion du trafic routier, de météorologie, de communication interne, de surveillance-vidéo, de réseaux de fibres optiques, de transmission et d'appel d'urgence, de radio info-traffic et de panneaux d'affichage électroniques. 48 postes

de péage sont en cours de réalisation au niveau des échangeurs et 7 autres sur l'autoroute Est-Ouest, a indiqué le premier responsable du secteur, outre 42 stations-services, 35 aires de repos et 22 postes de maintenance et d'exploitation (chaque poste couvre un tronçon de l'autoroute s'étalant sur une distance de 65 à 75 km), ce qui permettra une intervention rapide en cas d'urgence (moins de 30 minutes). L'autoroute Est-Ouest qui s'étend sur 1 132 km, verra son dernier tronçon, au niveau de la wilaya d'El-Tarf, s'étendant sur 48 km, réceptionné à la fin du premier trimestre 2019, ainsi la longueur globale de l'autoroute atteindra 1 216 km, selon le ministre.

Ali T.